

30 novembre 2023
Communiqué de Presse

Anderlecht présente son nouveau plan triennal

A l'initiative de Bieke Comer, Echevine des Finances, avec le soutien de Fabrice Cumps, Bourgmestre d'Anderlecht et du Collège échevinal, un nouveau plan triennal sera proposé au Conseil communal de ce soir. Une gestion rigoureuse des ressources et une maîtrise des dépenses, ainsi que le renforcement des contrôles pour lutter contre certains comportements, permettent à la commune de revenir à l'équilibre de manière structurelle. Ce plan ne prévoit pas de nouvelles taxes.

Ce n'est un secret pour personne que ces deux dernières années ont été financièrement compliquées pour de nombreuses communes. Les finances ont été impactées négativement par plusieurs facteurs extérieurs, tels que la crise du coronavirus, ainsi que la guerre en Ukraine et la crise énergétique. L'inflation et l'augmentation sensible de la pauvreté impactent également les finances locales. La Commune d'Anderlecht résiste à ces crises successives en parvenant à dégager les moyens nécessaires pour assurer ses missions essentielles et poursuivre son développement.

Ces deux dernières années ont été synonymes de sobriété. Un effort a été réalisé sur les dépenses de fonctionnement et au niveau du personnel. Le contrôle et la perception de taxes pour lutter contre des comportements déviants ou occasionnant des nuisances seront améliorés.

Grâce à ces efforts et au soutien de la Région bruxelloise, la Commune d'Anderlecht peut présenter un plan triennal budgétaire à l'équilibre, avec la garantie d'une capacité d'investissements utiles pour préparer l'avenir.

« Aucune augmentation de taxe sera présentée dans ce plan triennal mais la perception sur base des règlements-taxe en vigueur sera améliorée : par exemple, un contrôle accru sur les établissements Horeca qui ne sont pas en ordre, ou encore l'installation de caméras pour constater les infractions au code de la route... Nous continuons par ailleurs à soutenir le CPAS, en leur donnant les moyens nécessaires pour améliorer les politiques de mise à l'emploi » explique Bieke Comer, Echevine des Finances

« Sans augmenter la pression fiscale, la Commune d'Anderlecht continuera à investir pour améliorer le cadre de vie des Anderlechtois et développer des services publics de proximité efficaces. Les moyens alloués à la zone de police et au CPAS restent par ailleurs une charge importante pour notre Commune. L'Etat fédéral devrait davantage participer au financement de ceux-ci » conclut Fabrice Cumps, Bourgmestre d'Anderlecht